

La PACES à l'Université de Lorraine

La PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) est la première année d'études permettant d'accéder, après réussite d'un concours, à 8 filières de santé pour l'Université de Lorraine (7 à partir de la rentrée 2017) :

- **médecine, 308 places (numerus clausus 2016-17)**
- **sciences pharmaceutiques, 126 places**
- **odontologie, 61 places**
- **maïeutique (écoles de sages-femmes), 49 places (25 à Nancy, 24 à Metz)**
- **kinésithérapie (IFMK* de Nancy), 80 places**
- **ergothérapie (IFE-LCA* de Nancy), 40 places**
- **psychomotricité (IIRFPM* de Mulhouse), 5 places**

*IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie; IFE-LCA : Institut de Formation en Ergothérapie - Lorraine Champagne Ardenne; IIRFPM : Institut InterRégional de Formation en Psychomotricité de Mulhouse.

A noter : l'Institut de Formation de **Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (IFMEM de Nancy)**, avait 10 places pour des étudiants de PACES (depuis 2012), et recrutait également des élèves de terminale sur concours.

A partir de 2017, son recrutement se fait exclusivement sur le site APB (admission-postbac.fr), sur dossier (45 places).

Admission en PACES :

- les élèves de terminale postulent sur le site APB (admission-postbac.fr) du 20 janvier au 20 mars,
- s'ils ont classé ce vœu en n°1 avant le 31 mai, ils reçoivent automatiquement une proposition d'admission le 8 juin (en 2017),
- s'ils acceptent cette proposition, ils doivent ensuite s'inscrire sur le site de l'université à partir du 6 juillet, selon les modalités qui leur seront précisées par mail, et choisir leur site géographique d'affectation : Nancy-Lionnois, Brabois, Aiguillettes, ou Metz-Bridoux, lors de leur inscription en présentiel (entre le 7 et le 24 juillet).
- ils connaîtront à partir du 25 juillet leur site géographique (il y a tirage au sort en cas de surnombre sur un site, en fonction de la capacité d'accueil des amphis).

Les cours sont les mêmes sur les 4 sites, l'enseignant est filmé et son cours diffusé en direct dans les 3 autres amphis.

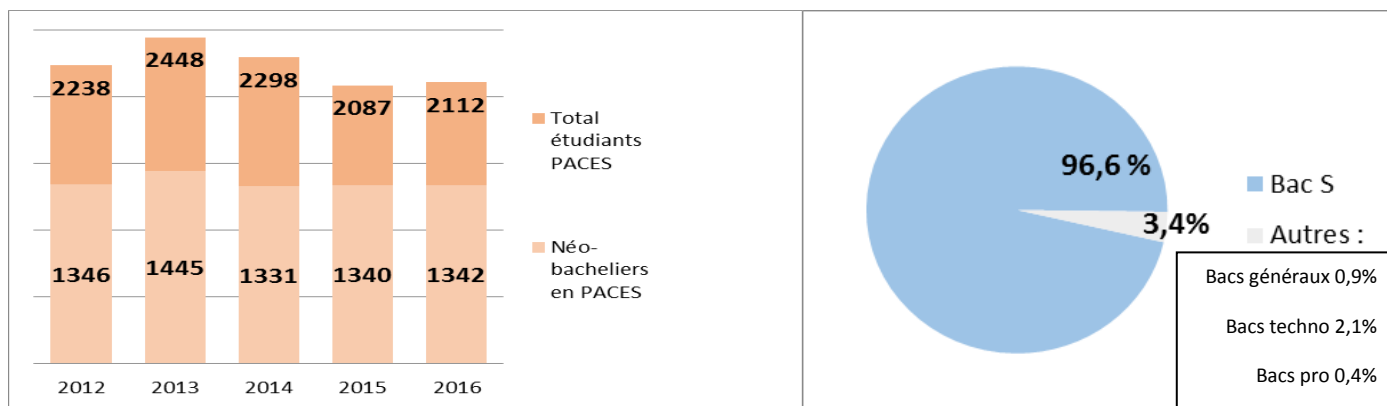
Les épreuves du concours ont lieu à la fin du semestre 1 (en décembre), et du semestre 2 (en mai).

Au début du 2nd semestre, les étudiants s'inscrivent à un ou plusieurs concours. Ils sont admis dans la filière de leur choix en fonction de leurs résultats au concours, et du nombre de places (**numerus clausus**, fixé depuis 1971 par les ministères de la santé et de l'enseignement supérieur, pour chaque faculté de médecine).

Un étudiant dit «**reçu-collé** » a validé son année (en obtenant au moins 10/20 de moyenne), sans être admis en 2^{ème} année de la filière de son choix (car il n'est pas dans les meilleurs classés). Dans ce cas, il peut accéder à certaines autres filières directement en 2^{ème} année sous conditions (voir page 3). Pour info, en 2016, le dernier admis en **médecine** avait une moyenne de **13,7/20**.

I – Effectifs : une filière très demandée

La PACES est la filière la plus choisie à l'Université de Lorraine. A la rentrée 2016, **18%** des néo-bacheliers entrant à l'Université intègrent la PACES, soit **1342** sur 7427. **97 %** sont titulaires d'un bac S. 2 étudiants sur 3 sont des étudiantes.



Sources : fiches bac SAIO, DAPEQ

II – Étude de cohortes : enquête DAPEQ sur le devenir des étudiants de PACES

Population observée :

- 2820 étudiants primo-entrants* en PACES (cumul des cohortes 2011-2012 et 2012-2013)
- 95 % sont originaires de Lorraine (la réglementation nationale prévoit une priorité d'inscription académique)
- 90% sont des bacheliers S
- 57% ont obtenu une mention au baccalauréat
- 2/3 sont des étudiantes

*Un **primo-entrant** n'est pas forcément un **néo-bachelier**, certains primo-entrants viennent d'autres filières post-bac.

L'étude est réalisée par questionnaire après la sortie de la formation, après une ou deux inscriptions. Les données des deux cohortes ont été cumulées. 77% des personnes interrogées ont répondu à l'enquête, l'échantillon est représentatif et permet la généralisation des résultats à l'ensemble de la population étudiée.

A) Réussite

49,1% des étudiants inscrits pour la 1ère fois en PACES ont été admis au concours, dont :

- 22,4% à la première tentative (année n)
- 26,7% à la deuxième tentative (année n+1)

	Réussite des primo-entrants en 1 an	Réussite des primo-entrants en 2 ans	Réussite des primo-entrants en 1 ou 2 ans
Bac S	24,3%	28,5%	52,8%
Autre bac	5,2%	11,5%	16,7%
Mention Très Bien	73,4%	19,0%	92,4%
Mention Bien	37,2%	38,1%	75,3%
Mention Assez bien	14,6%	34,3%	48,9%
Passable	5,7%	18,1%	23,4%
Ensemble	22,4%	26,7%	49,1%

Les bacheliers scientifiques réussissent beaucoup plus que les autres :

52,8 % réussissent après une ou deux tentatives, contre 16,7 % pour les autres séries.

Plus la **mention** obtenue au bac est élevée, plus les chances de réussite sont élevées :

92% avec une mention Très Bien,

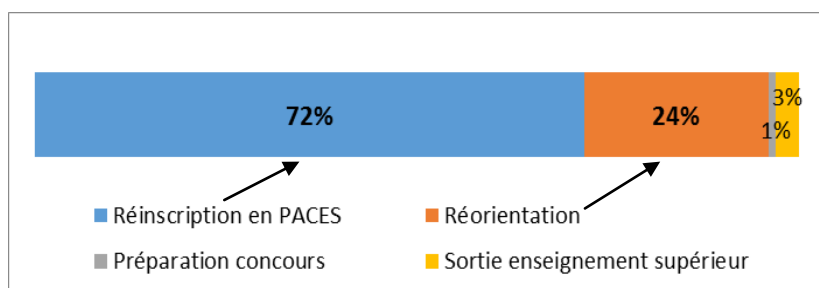
23% sans mention.

Focus sur la cohorte 2011: Sur 100 primo-entrants **présents** en PACES : **90** bacheliers S, **10** bacheliers autres que S. Sur 100 primo-entrants **réussissant** un des concours de la PACES (en 1 ou 2 ans) : **97** bacheliers S, **3** autres (dont bacs scientifiques étrangers).

Détails pour la cohorte 2011 : 313 étudiants sur 1351 primo-entrants réussissent à la première tentative (23%), soit 304 qui ont un bac S (97%), et 9 un autre bac (3%). Pour les 741 qui redoublent, ils sont 348 à réussir à la 2ème tentative, soit 337 S (97%) et 11 non-S (3%).

Les réussites sans le bac S sont donc possibles, mais restent **très minoritaires**. Sur cette cohorte elles concernent, après une ou deux tentatives, 4 bacheliers généraux (L, ES), 11 bacheliers technologiques (STI2D, ST2S, STL), et 5 bacheliers étrangers (série inconnue, mais a priori scientifique), soit un total de 20 étudiants sur 1351 primo-entrants de toutes origines (1,5 % par rapport à l'ensemble).

B – Echecs et réorientations

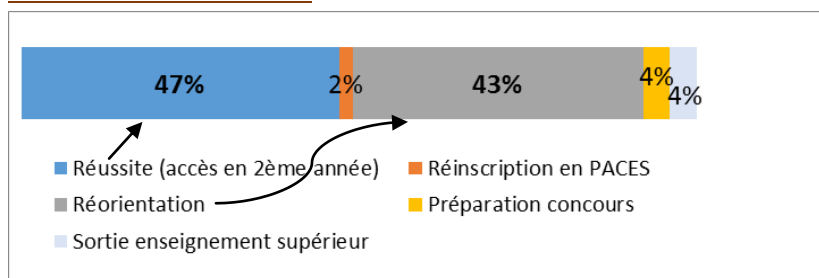


Devenir des étudiants en échec après leur première inscription en PACES

72% des étudiants qui échouent leur première année de PACES choisissent de redoubler, 24% de se réorienter (dont 39% au sein de l'Université de Lorraine), 1% d'entre eux préparent un concours, et 3% sortent de l'enseignement supérieur.

Près de 3 bacheliers scientifiques sur 4 (72%) choisissent le redoublement contre 46% chez les autres bacheliers.

C – Suivi des redoublants



Devenir des étudiants après leur redoublement de la PACES

47% des étudiants qui ont redoublé leur première année de PACES l'ont réussie.

Pour les autres : 43% se réinscrivent (dont 59% au sein de l'Université de Lorraine), 2% triplent leur PACES, 4% préparent un concours, et 4% sont sortis de l'enseignement supérieur.

D – Suivi des réorientations

Plus de 90% des étudiants qui renoncent à la PACES poursuivent leurs études l'année suivante.

51% d'entre eux se réorientent au sein de l'Université de Lorraine. Les filières les plus choisies sont les licences Sciences de la Vie (29%), Droit (12%), Sciences pour la Santé (11%), STAPS (7%), et le DUT Génie Biologique (6%).

Pour les réorientations hors UL, les deux tiers des étudiants rejoignent une filière médicale ou paramédicale (68%), dont plus de la moitié un IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)*. 16% partent à l'étranger, notamment en Belgique.

85% des étudiants réorientés réussissent leur année de réorientation, soit un taux supérieur à celui observé après les autres filières.

Niveau d'études intégré	Nombre de réorientés après 1 échec	Taux de réussite	Nombre de réorientés après 2 échecs	Taux de réussite	Nombre de réorientés après 1 ou 2 échecs	Taux de réussite
Bac et <	23	88%	21	100%	44	94%
Bac+1	421	81%	484	86%	905	84%
Bac+2	79	93%	174	86%	253	88%

Après un ou deux échecs à la PACES, 84% des 905 étudiants réorientés sur un niveau Bac +1 ont réussi leur année, de même que 88% des 253 étudiants réorientés directement sur un bac +2 (principalement en 2^{ème} année de Licence), et 94% des 44 réorientés sur une formation de niveau bac ou infra-bac.

Pour en savoir plus : https://factuel.univ-lorraine.fr/sites/factuel.univ-lorraine.fr/files/field/files/2016/11/brule_dapeq_plaquette_paces_2016.pdf

*Les étudiants ayant obtenu au moins 10/20 en PACES sont dispensés des épreuves écrites d'entrée en IFSI.

III – Interview du Dr Chantal KOHLER – Directrice de la PACES de l'Université de Lorraine

- Quels conseils donneriez-vous aux élèves de terminale intéressés par la PACES ?

En PACES, dès le premier jour, il faut travailler régulièrement. Les étudiants ont 3 heures de cours par jour, plus deux TD par semaine, cela laisse beaucoup de temps libre, contrairement au lycée, et il est tentant de se laisser aller. Mais 3 heures de cours veulent dire au moins 3 heures de travail supplémentaire pour l'assimiler, chaque jour, avec révision de tous les cours de la semaine chaque week-end.

L'évaluation a lieu par QCM à la fin de chaque semestre, et porte sur tout le programme.

Il ne faut pas non plus s'épuiser en révisant jusqu'à deux heures du matin : il faut un rythme régulier.

Les étudiants peuvent récupérer le cours en podcast sur leur Espace Numérique de Travail, c'est un plus, mais il ne faut pas perdre trop de temps en voulant tout revoir.

- Pouvez-vous nous donner des précisions sur les étudiants qui réussissent sans bac S ?

L'immense majorité des étudiants qui réussissent est titulaire d'un bac S, très rarement d'un autre bac (voir pages précédentes).

- Des précisions sur les passerelles, les réorientations obligatoires et facultatives ?

A la fin du premier semestre, les 15% d'étudiants les moins bien classés doivent obligatoirement préparer leur réorientation, ils ne sont pas autorisés à redoubler.

A la fin du deuxième semestre, les étudiants classés au-delà de 2,5 à 3 fois le numérus clausus des 4 filières nationales (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) ne sont pas non plus autorisés à redoubler (concrètement en 2015 : si classé au-delà de la 1633^{ème} place).

Dans ces deux cas de figure, les étudiants n'ont jamais plus de 7/20, et les statistiques montrent que le gain en cas de redoublement est au mieux de 2 points, ils n'ont donc aucune chance la deuxième année.

- Comment s'organise l'accueil des étudiants handicapés ?

Les amphis sont accessibles en fauteuil roulant, surtout sur le site de la Faculté des Sciences à Vandoeuvre (Amphi 14) et sur le campus Bridoux à Metz. Les chargés de mission handicap aident les étudiants à préparer au mieux leur adaptation à l'université.

Les passerelles : Au second semestre, tous les étudiants tenus ou susceptibles de se réorienter peuvent choisir une "UE* licence" : Droit, STAPS*, Informatique, Sciences pour la Santé, ou MIASHS*. Elles se valident en contrôle continu. Elles permettent de se réorienter directement en 2^{ème} année de ces licences, sous condition d'avoir aussi validé la PACES. Il existe de nombreuses autres voies de **réorientation**, à différentes périodes (quelques semaines après la rentrée, après le 1^{er} semestre, après le 2^{ème} semestre, ou après un doublement) : voir le site <http://www.univ-lorraine.fr/reorientation>.

Un **doublement** est possible pour les reçus-collés, et pour les primants n'ayant pas des résultats trop faibles.

Un **triplement** n'est possible que dans des cas exceptionnels, sur dérogation (problèmes de santé notamment).

Un étudiant réorienté dès la 1^{ère} année aura le droit de se réinscrire en PACES s'il valide d'abord 90 ou 60 crédits* dans une autre formation conduisant au grade de licence (90 s'il part à la fin du 1^{er} semestre, 60 s'il part à la fin du 2nd semestre).

(*UE : Unité d'Enseignement; *STAPS : Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives; *MIASHS : Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales ; *crédits européens : un semestre universitaire validé donne droit à 30 crédits).

IV – Témoignages d'étudiants

Le **Tutorat de l'Université de Lorraine** est une alternative aux prépas privées. Animé par des étudiants bénévoles, avec le soutien des professeurs de PACES, il met à disposition des outils pour guider et préparer les PACES au concours. Pour en savoir plus : www.tutoweb.net. Les élèves de terminale peuvent poser leurs questions sur le forum, et se renseigner entre autres sur la semaine de pré-rentree organisée fin août.

Coralie, étudiante en 2^{ème} année de Médecine (FGSM2*)

*FGSM2 : Formation Générale en Sciences Médicales 2^{ème} année

- Selon vous, que peut apporter le Tutorat aux étudiants de PACES ?

Tout d'abord, je pense que le Tutorat peut apporter un soutien pédagogique de qualité aux étudiants, surtout ceux venant de quitter le lycée. En effet, jusqu'en terminale, ils étaient habitués à être entraînés et testés en permanence sur leurs connaissances, ce qui leur permettait de cibler leurs faiblesses, mais aussi de voir leurs progrès. En PACES, la fac elle-même ne met aucun entraînement à disposition durant le semestre. S'ils ne participent pas aux colles du Tutorat (et pas à celles des prépas privées non plus), le premier QCM qu'ils rempliront sera le jour du concours. Il est alors nécessaire, selon moi, de participer au moins aux colles, qui contrairement à celles des prépas privées sont gratuites et réalisées par des étudiants bénévoles. De plus, elles sont relues par les professeurs de la fac (étant les personnes rédigeant les QCM du concours). Le Tutorat est ainsi assuré d'une certaine représentativité par rapport au concours.

En outre, le Tutorat offre de nombreux services, passant des groupes de travail où des étudiants d'années supérieures bénévoles expliquent le cours et répondent aux questions des PACES entre midi, aux corrections des annales (non corrigées par la fac) ou encore la distribution de photocopiés faisant office d'aide à la compréhension.

Mais le Tutorat c'est aussi bien plus que ça : c'est aussi et avant tout un soutien moral. Nous sommes passés par là et nous savons ce que les PACES ressentent : le stress, le sentiment de ne pas pouvoir y arriver, les pertes de motivation, de confiance en soi... Nous sommes là pour les soutenir, les divertir, les accompagner tout au long de cette année difficile, et ce quel que soit leur problème. Nous sommes présents sur tous les sites plusieurs fois par semaine, et disposés à répondre à toutes leurs questions, aussi diverses soient-elles !

- Quels conseils donneriez-vous aux élèves de terminale intéressés par la PACES ?

Je pense qu'il est nécessaire de bien savoir pourquoi on a envie d'aller en PACES. La motivation est vraiment la clé ; s'ils se lancent en PACES sans vraiment y croire, par dépit de n'avoir pas d'autres idées ou autre, se lancer sera bien plus difficile. Il est nécessaire de savoir que ce ne sera pas une année des plus faciles, mais s'ils sont motivés, déterminés à atteindre leur but, qu'ils travaillent leurs cours régulièrement et qu'ils abordent la PACES plus comme un marathon que comme une course, alors la réussite est à portée de main. Il ne faut simplement pas perdre de vue son objectif, accepter de savoir respirer de temps en temps (une heure de sport par semaine, un peu de marche, un hobby qui permet de se changer les idées ...). Travailler 15h par jour sans bien dormir ni manger correctement ne sert à rien. Il faut être productif, trouver sa méthode de travail, faire abstraction des rumeurs et bosser pour SOI.

En tout cas je souhaite à tous ceux voulant se lancer dans l'aventure beaucoup de courage et surtout de réussite, nous nous croiserons sûrement l'année prochaine, croyez en vous et en vos capacités !

François, étudiant en 2^{ème} année de dentaire (DFGSO2*) :

*DFGSO2 : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques 2^{ème} année

- Selon vous, que peut apporter le Tutorat aux étudiants de PACES ?

Le Tutorat entraîne les PACES par des colles, qui sont des sortes de concours blanc ! Car la fac n'organise pas ces séances d'entraînement. Comme ça, on remplace les DS du lycée, qui permettent de faire apprendre les cours... Car sans pression, pas de travail ! Le Tutorat, c'est aussi de la solidarité : on communique avec les étudiants, on discute avec eux à nos nombreuses permanences le temps de midi et aux colles le soir : on répond à leurs questions, on leur file des conseils très précieux : car oui, la PACES, on la connaît bien !

- Quels conseils donneriez-vous aux élèves de terminale intéressés par la PACES ?

Il n'est pas nécessaire de s'avancer dans les cours de PACES, en tout cas pas avec des cours bruts. C'est VRAIMENT inutile, je l'ai fait et ça ne m'a servi à rien. Ce sur quoi il faut s'avancer, c'est sur l'hygiène de vie et la méthode. Dès la terminale, déjà adopter une alimentation saine, faire régulièrement du sport, et bien connaître ses cycles de sommeil, c'est déjà un énorme plus ! Concernant la méthode, savoir si l'ordi ou le papier est le mieux pour bien apprendre, prendre l'habitude de résumer ses cours en tableaux ou mind-maps, ne pas ouvrir son cahier juste avant d'apprendre et faire le point sur ce qu'on sait déjà, prendre des notes (ça veut dire écouter, comprendre, et noter après, et non pas noter la dictée !)... Bref, plein de petites habitudes. Ensuite, lire les livres du genre « Comment réussir sa première année » qui sont ultra-riches en conseils ! Enfin, pourquoi pas s'avancer avec des vidéos sur YouTube : j'ai regardé toutes celles de Paul Andersen, un américain qui fait comprendre l'enthalpie en 10min, alors qu'on essaie de nous le faire apprendre en PACES en 3h de cours. Idem pour les configurations électroniques ou encore la cellule : c'est court, imagé, très bien expliqué et organisé ! Grâce à lui, je suis parti avec une longueur d'avance en certaines connaissances et en méthode, car il a compris qu'il faut résumer l'information, et surtout comprendre. Ne pas apprendre par cœur, car ce n'est pas ce qu'on attend de nous en PACES ! En PACES, il faut... Apprendre à apprendre !

Responsable de publication : Laurence Naert, Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation.

Conception et Réalisation : Stéphane Ortega, Conseiller d'Orientation Psychologue au SOIP de Vandoeuvre (Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle), en collaboration avec Véronique Chloup, Sous-directrice de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, Guillaume Detche, SAIO, Marie-Hélène Edbaïech, COP SOIP, et la DAPEQ de l'Université de Lorraine (Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité) : Sabine Goulin, Directrice, Amélie Briffaux, Responsable du pôle Observatoire de la Vie Etudiante, et Sarah Alexandre, Chargée d'études.

Remerciements à Laurence Spanier-Nau, Kevin Perrin, Lise Toschi, Isabelle Lesourd, Cédric Gérard, Cécile Charon, au Dr Chantal Kohler, et aux étudiants du tutorat. Publication SOIP/SAIO juin 2017.